



## Assemblée

Distr. générale  
6 mai 2009  
Français  
Original : anglais

---

**Quinzième session**  
Kingston (Jamaïque)  
25 mai-5 juin 2009

### **Séminaire de sensibilisation aux travaux de l'Autorité internationale des fonds marins, tenu à Abuja (Nigéria) du 24 au 26 mars 2009**

#### **Note du Secrétariat**

1. Un séminaire de sensibilisation à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, aux travaux de l'Autorité internationale des fonds marins et aux ressources minérales des fonds marins de l'Atlantique Sud a été organisé conjointement à Abuja (Nigéria) du 24 au 26 mars 2009 par l'Autorité et le Comité interministériel permanent nigérian pour l'Autorité internationale des fonds marins. Ce séminaire était intitulé : Exploration et exploitation des ressources minérales des grands fonds marins de la Zone : défis pour l'Afrique et possibilités de collaboration à des activités de recherche dans l'Atlantique Sud.

2. En novembre 2008, les participants à un séminaire de sensibilisation similaire organisé au Brésil avaient élaboré une « proposition relative à des activités de collaboration à mener par les États riverains de l'Atlantique Sud et de l'Atlantique équatorial en vue d'intensifier les recherches sur les ressources minérales de cette partie de la Zone ». Les participants au séminaire de mars 2009 ont examiné cette proposition, ainsi que les possibilités de collaboration entre les États de la région.

3. Le séminaire a été inauguré par le Ministre des transports du Gouvernement nigérian, M. Ibrahim Isa Bio, qui a rendu hommage à l'action engagée par l'Autorité internationale des fonds marins pour faire en sorte que tous les pays, y compris les pays en développement, soient associés à la mise en valeur des ressources minérales des grands fonds marins. Il a exhorté les pays d'Afrique à participer activement aux travaux de l'Autorité dans l'intérêt du développement économique et social du continent. Le Gouverneur (Chief Servant) de l'État du Niger et Président de la session, M. Muazu Babangida Aliyu, a souligné l'importance du séminaire et formulé le vœu que celui-ci fasse mieux connaître à la fois les activités de l'Autorité et l'énorme potentiel que présente l'exploitation industrielle des ressources minérales des grands fonds marins de l'Atlantique Sud et de l'Atlantique équatorial. Dans son allocution, le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins, M. Nii Odunton, a donné l'assurance aux participants que l'Autorité ne



négligerait aucun effort pour aider les pays du continent à exploiter les ressources minérales des grands fonds marins.

4. Les travaux du séminaire se sont déroulés en quatre sessions consacrées aux grands thèmes suivants :

a) La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention :

Deux exposés ont été présentés sur ce thème. M. Satya N. Nandan, ancien Secrétaire général de l'Autorité, a évoqué les dispositions de la Convention de 1982 sur le droit de la mer, dont il a fait l'historique et commenté le succès. Le Sous-Secrétaire général actuel de l'Autorité, M. Odunion, a présenté le rôle, les fonctions et les organes de l'Autorité et commenté la composition et les attributions de chacun de ces organes. Il a décrit l'action et les réalisations de l'Autorité et commenté les règles, règlements et procédures nécessaires à la conduite des activités menées dans la Zone.

b) Autres institutions créées par la Convention :

Trois exposés ont été faits sous cette rubrique. M. Helmut Türk, Vice-Président du Tribunal international du droit de la mer, a commenté le mandat du Tribunal. Il a déclaré que si, pour le moment, les services du Tribunal étaient sous-utilisés, celui-ci serait nécessairement appelé dans l'avenir à jouer un rôle plus actif dans le règlement de différends maritimes. M. Isaac Oduro, membre de la Commission des limites du plateau continental, a décrit les activités de la Commission et expliqué les paramètres et les règles à observer pour fixer la limite extérieure du plateau continental. Il a aussi commenté les demandes déposées auprès de la Commission par les États parties à la Convention. Enfin, M. Michael Shewchuk a fait un exposé sur la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'ONU. Il a notamment évoqué le rôle joué par la Division en sa qualité de secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les droits de la mer et de l'Accord sur les stocks de poissons de 1995 ainsi que les autres attributions qu'elle tient de ces deux instruments.

c) Les travaux de l'Autorité internationale des fonds marins :

Huit exposés ont été faits sous cette rubrique, dont les sujets allaient des ressources minérales connues en eau profonde jusqu'aux activités de l'Autorité. M. Jin Jiancai a fait un exposé sur les différents types de ressources minérales des fonds marins et leur distribution géographique. Il a souligné le rôle joué par la recherche scientifique marine dans la localisation et la mise en valeur de ces ressources et décrit les activités menées par l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins (COMRA) en tant que contractant de l'Autorité. M. Michael Lodge, Conseiller juridique de l'Autorité, a décrit le cadre juridique dans lequel doivent s'inscrire les activités menées dans la Zone, en insistant plus particulièrement sur le règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques. Le professeur Peter Halbach a fait une présentation scientifique détaillée des travaux d'évaluation et d'exploration des encroûtements de ferromanganèse riches en cobalt de l'Atlantique Sud et de l'Atlantique équatorial. M. Georgy Cherkashov a fait un exposé similaire sur

les sulfures polymétalliques de l'Atlantique équatorial et de l'Atlantique Sud. M. Vijay Kodagali, spécialiste des questions scientifiques à l'Autorité, a fait un exposé sur le modèle géologique mis au point par l'Autorité pour les gisements de nodules polymétalliques de la zone de Clarion-Clipperton et décrit brièvement les résultats de l'analyse de la teneur de ces gisements. M. Kim Juniper a fait un exposé sur les activités de protection et de préservation du milieu marin qui devront accompagner les projets d'exploitation de la Zone, en se concentrant sur les gisements de sulfures polymétalliques. M. Baïdy Diène (Sénégal) membre de la Commission juridique et technique de l'Autorité, a fait un exposé sur le Fonds de dotation de l'Autorité et le rôle que ce fonds est appelé à jouer dans la promotion et l'encouragement de la recherche scientifique marine. Il a exhorté les pays d'Afrique à profiter au maximum du Fonds de dotation pour renforcer leurs capacités. M. Rahul Sharma, de l'Institut océanographique national de Goa (Inde), a fait un exposé sur le renforcement des capacités nationales de mise en valeur des ressources minérales des fonds marins. Il a rappelé l'exemple de l'Inde, où un groupe de 30 experts a été initié, il y a 28 ans, à l'exploration des ressources minérales des grands fonds marins, ce qui a permis à ce pays de se faire attribuer un secteur aux fins d'exploration des nodules polymétalliques. Depuis, le groupe d'experts indiens a étendu ses activités à d'autres gisements de minéraux sur les fonds marins.

d) Domaines de collaboration possibles entre les États d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et entre les États riverains de l'Atlantique Sud et de l'Atlantique équatorial :

Trois exposés ont été faits sous cette rubrique. M. E. K. Bekee, de la Division des ressources pétrolières de la Nigerian National Petroleum Corporation, a fait un exposé sur les techniques d'exploitation des hydrocarbures sous-marins au Nigéria et la possibilité d'en étendre l'application à la région. Il a aussi évoqué la question de l'exploration des hydrocarbures des grands fonds marins et l'aide que le Nigéria pourrait apporter aux États de la région pour mettre en valeur leurs propres ressources. M. O. A. Ayinia a décrit les activités de recherche et de renforcement des capacités menées par l'Institut nigérian de recherche océanographique et marine et le rôle que celui-ci est disposé à jouer en Afrique de l'Ouest. Cet institut, qui consacre actuellement l'essentiel de ses activités à des travaux de biologie marine et à la recherche sur la ressource halieutique et les techniques de pêche, envisage maintenant étendre ses activités à la recherche géologique et à d'autres disciplines océanographiques. Enfin, M. Kaiser de Souza, Directeur de la Division de géologie marine de l'Institut de recherche géologique du Brésil, a rappelé la proposition relative à des activités de collaboration à mener par les États riverains de l'Atlantique Sud qui avait été formulée au séminaire précédent tenu au Brésil et décrit les activités de sa division ainsi que les moyens que celle-ci pourrait mettre à la disposition des pays d'Afrique.

5. À la séance de clôture du séminaire, le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Autorité internationale des fonds marins, M. Peter Oyedele, s'exprimant au nom du Gouvernement de la République fédérale du Nigéria, a remercié les participants, les experts invités et l'Autorité internationale des fonds marins de leur participation à ce qui était le premier séminaire de sensibilisation aux travaux de

l'Autorité jamais organisé en Afrique. Il a souligné l'importance qui s'attache à ce que les États d'Afrique se fassent représenter aux réunions de l'Autorité et s'organisent sur le plan interne pour mieux exploiter les avantages qu'ils peuvent tirer de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui concernent tant les fonds marins situés à l'intérieur des limites de la juridiction nationale que les fonds marins situés dans la Zone.

6. Les exposés ont été très bien reçus par les participants. Plus de 120 personnes venues de tout le Nigéria ainsi que d'autres pays d'Afrique comme le Kenya, le Cameroun, le Ghana et le Sénégal ont participé aux travaux. Chaque exposé était suivi d'une période de questions et réponses pendant laquelle les participants pouvaient dialoguer avec les experts invités. À la fin de chaque session, les participants délibéraient sur les conclusions et les recommandations qu'ils devraient formuler au nom du séminaire. Les débats en séance plénière ont privilégié la question de la collaboration entre pays riverains de l'Atlantique Sud. Tous les participants sont convenus en principe de la nécessité de cette collaboration. Les principales recommandations issues du séminaire sont les suivantes :

a) Les États d'Afrique membres de l'Autorité internationale des fonds marins devraient :

- i) Participer plus activement aux débats des sessions de l'Autorité ainsi qu'aux séminaires et ateliers qu'elle organise;
- ii) Organiser plus fréquemment des séminaires de sensibilisation sur leur territoire;
- iii) Mettre sur pied des groupes de travail interministériels spécialisés qui seraient chargés de coordonner les activités de leur secteur maritime, en vue d'élaborer des plans de mise en valeur des ressources de ce secteur et de la Zone en tenant compte des dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer;
- iv) Encourager leurs ressortissants, par le biais de leurs institutions actuelles ou à venir, à acquérir les compétences en sciences de la mer, protection du milieu marin et mise en valeur des ressources qui sont nécessaires pour tirer parti des possibilités économiques ouvertes par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer;
- v) Faciliter la coopération interafricaine et internationale en vue d'acquérir les compétences et les moyens nécessaires pour mettre en valeur les ressources minérales et halieutiques de leurs zones économiques exclusives et de leur plateau continental au-delà de la limite des 200 milles marins, ainsi que celles de la Zone;
- vi) Prendre les dispositions nécessaires pour bénéficier de subventions du Fonds de dotation de l'Autorité et se procurer des fonds auprès d'autres bailleurs à des fins de valorisation des ressources humaines et de formation professionnelle dans la région;
- vii) Étudier, avec l'aide de l'Autorité, les possibilités de coopération avec les pays des contractants pour les nodules polymétalliques, en vue d'acquérir auprès de ces derniers une expérience pratique de l'exploration des ressources minérales en eau profonde et des études environnementales;

vii) Donner activement suite aux propositions de coopération avec le Brésil et l'Inde formulées dans les exposés des représentants de ces pays;

b) Le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins devrait sensibiliser les Chefs d'État de l'Union africaine, à leur prochaine réunion au sommet, à la question des ressources minérales des fonds marins de la Zone et à la nécessité pour l'Afrique de participer activement au présent programme;

c) Tous les États d'Afrique devraient participer au présent programme mondial, faute de quoi ils risquent de se priver des revenus éventuels du « patrimoine commun de l'humanité ».

---